



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

magistrats du siège

Question écrite n° 92844

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur la situation délicate du parquet de Saint-Brieuc. En effet, le parquet de Saint-Brieuc a perdu deux magistrats ces derniers mois et ils n'ont toujours pas été remplacés. Officiellement calibré à sept, le parquet fonctionne désormais avec seulement cinq magistrats. Cette situation est d'autant plus préjudiciable que les parquetiers en poste à Saint-Brieuc doivent régulièrement se déplacer à la chambre déléguée de Guingamp, ce qui constitue une singularité par rapport à d'autres parquets et une nouveauté puisque la mise en place de cette chambre déléguée date de 2015. À cause de cette situation, les 5 magistrats éprouvent beaucoup de difficultés à faire face à leurs obligations. Il lui demande de préciser la position du Gouvernement sur ce sujet et d'affecter deux magistrats au parquet de Saint-Brieuc.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92844

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2016](#), page 931

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)